

Coopération décentralisée au Proche-Orient - Programme pluriannuel de coopération - Projet de développement autour de la rénovation du réseau d'eau et d'assainissement du camp d'Aqabat Jabr - Soutien aux associations qui mènent des actions dans le secteur de l'éducation en Israël et en Palestine

M. MAIRE, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur :

1. Contexte

En décembre 2004, une mission a été conduite au Proche-Orient par Sébastien MAIRE, Conseiller Municipal Délégué à la Coopération Décentralisée. Dans un souci d'équilibre, cette mission avait un double objectif : renouer les liens avec la ville jumelée israélienne de Hadera et jeter les bases d'un partenariat avec le camp palestinien d'Aqabat Jabr (district de Jéricho).

A l'issue de cette mission, la Ville de Besançon a décidé de soutenir plus particulièrement les projets :

** l'appui au programme de rénovation du réseau d'eau et d'assainissement du camp d'Aqabat Jabr.*
Comme partout dans la région, la question de l'eau est l'une des plus cruciales -et des plus délicates- à régler et elle est rapidement apparue comme le dossier prioritaire pour les responsables et les habitants du camp. La mission exploratoire de décembre 2004 a été complétée en janvier et en juin 2007 par des missions de terrain (partenariat Direction des Relations Internationales / Direction de l'Eau) qui ont permis de recueillir les informations manquantes pour la constitution d'un dossier, de rencontrer les bailleurs potentiels et de définir la nature des travaux à réaliser. Elle a été suivie en juillet 2007 d'une deuxième mission qui a abouti à la validation du projet par l'ensemble des partenaires et à la réunion sur site du comité de pilotage.

** la création, à Besançon, de l'antenne française de l'association Hand in Hand qui milite, en Israël, pour le développement d'un réseau d'écoles bilingues hébreu-arabe. Hand in Hand France contribue, depuis son lancement officiel en mai 2005, au développement de l'école de Wadi Ara, proche de la ville jumelée de Hadera. Elle participe notamment à la mise en place, à l'intention des parents d'élèves, de différentes actions animées par une équipe de professionnels, sur le thème de la différence et du vivre ensemble. Elle améliore également l'équipement en matériel scolaire et informatique des écoles.*

Les projets étant solidement élaborés, il importe maintenant de les pérenniser afin de fortifier ce partenariat équilibré que la Ville de Besançon s'attache à construire depuis plusieurs années.

2. Mise en œuvre du projet de développement autour de la rénovation du réseau d'eau et d'assainissement du camp d'Aqabat Jabr

2.1 - Un projet de développement global

L'objectif est de mener un programme triennal de développement global, dans lequel la rénovation de l'infrastructure va de pair avec une action d'éducation et de sensibilisation de la population pour la convaincre de la nécessité d'une bonne gestion de la ressource en eau. Le projet comporte donc :

*** un volet technique :**

- *rénovation de l'infrastructure* (remplacement et renforcement de tronçons du réseau, etc.) : réalisée par des entreprises locales, sous maîtrise d'oeuvre locale, en embauchant des personnes du camp et en mobilisant les étudiants du lycée professionnel

- *accompagnement au renforcement de la maintenance et de la gestion du réseau* (équipement en stock et matériel, reprise des compteurs dans le domaine public, formation des techniciens, etc.) : transfert de compétences effectué par la Direction de l'Eau de la Ville de Besançon

- *expérimentations sur la question de l'assainissement* : capitalisation d'expériences existantes et étude pour préparer un projet «assainissement» complémentaire du projet «eau» et indispensable à sa pérennité.

* **un volet éducation à l'environnement et sensibilisation sur les économies d'eau** : mise en place de formation des leaders d'opinion, élaboration d'outils de communication qui permettront la sensibilisation de la population du camp à la rareté de la ressource et à l'importance d'une utilisation raisonnée de l'eau (implication d'ONG locales et des forces vives du camp d'Aqabat Jabr).

Au sein de la Ville de Besançon, ce projet sera porté, pour sa partie technique, par la Direction Eau Assainissement. La Direction des Relations Internationales - Coopération Décentralisée assurera le pilotage administratif du projet et la gestion de son volet «développement local» (montage des dossiers, organisation des missions, relations partenariales et institutionnelles...).

2.2 - Les partenariats et le pilotage du projet

- **le comité de pilotage** : se réunit au moins une fois par an et est composé de : Ville de Besançon, comité populaire d'Aqabat Jabr, UNRWA (organisme des Nations Unies chargé de la gestion des camps, PWA (Power Water Authority), Consulat Général de France, Agence de l'Eau, maîtrise d'oeuvre locale.

- **le comité de suivi technique** : est composé des représentants techniques des membres du comité de pilotage, du chef de projet expatrié, du chef de projet local et des membres du service local de l'eau. Il se réunit une fois par trimestre.

- **le comité d'orientation** : réunit l'ensemble des acteurs du projet (pilotage et technique) et des représentants de la société civile impliqués dans le projet : bénéficiaires de la formation de sensibilisation, associations françaises partenaires (Association France Palestine Solidarité, etc.), etc. Il se réunit deux fois par an.

- gestion administrative et financière :

. le RCDP (Réseau de Coopération Décentralisée avec la Palestine - Cités Unies France), par l'intermédiaire de son chargé de mission à Ramallah, pourra assurer une partie de la gestion financière du projet, en particulier pour les transferts de fonds entre Besançon et Aqabat Jabr.

. d'autre part, il apparaît nécessaire de recruter un chef de projet pour assurer sur place le lancement des travaux et l'interface avec la Ville de Besançon et les bailleurs. Il est proposé de mandater sur le terrain un chargé de mission dès le lancement du projet et pour une première période de 2 mois, afin de lancer les premiers appels d'offres, implémenter le chantier, etc. Il effectuera par la suite des missions régulières sur le terrain pour le suivi et le contrôle des opérations. Ce professionnel sera identifié soit dans le cadre d'un partenariat avec l'association Hydraulique sans frontières ou toute autre ONG ou structure spécialisée, soit dans le cadre d'un recrutement direct par la maîtrise d'ouvrage. Il aura également pour mission de transférer la gestion du projet à un chef de projet palestinien issu du camp, dont le profil et les compétences répondent aux exigences du programme.

2.3 - Le budget

Tableau 1 - dépenses prévisionnelles (€)

Désignation	2008	2009	2010
Travaux de rénovation du réseau d'eau et d'assainissement			
Remplacement d'antennes	7 500	7 500	7 500
Renforcement réseau 4"	6 500	6 500	6 500
Remplacement progressif de 1 250 m de réseau	12 500	12 500	12 500
Installation et branchements de 100 nouveaux compteurs/an	7 500	7 500	7 500
Pose de compteurs supplémentaires et de robinets-vannes	4 000		
Renforcement du réseau (1 500 m) trois tranches	15 000	15 000	15 000
Prise en charge des stagiaires du lycée professionnel (BTP)	5 000	5 000	5 000
Maîtrise d'oeuvre des travaux	13 000	10 000	10 000
Sous-total 1	71 000	64 000	64 000
Sensibilisation-éducation			
Formation de formateurs	5 000	3 000	2 000
Actions de sensibilisation	8 000	8 000	8 000
Réalisation de supports (posters, guide, etc.)	3 000	3 000	3 000
Réalisation d'un film		10 000	
Prise en charge des stagiaires du lycée professionnel (graphisme)	5 000	5 000	5 000
Sous-total 2	21 000	29 000	18 000
Renforcement du service de l'eau			
Stock et outillage	6 000	4 000	
Construction ou aménagement d'un atelier + bureau	20 000		
Missions de formation	6 000	4 000	4 000
Equipement et formation informatique	2 000	1 000	1 000
Achat et entretien véhicules utilitaire	7 000	2 000	2 000
Sous-total 3	41 000	11 000	7 000
Pilotage / Maîtrise d'oeuvre			
Gestion administrative et financière du projet (internationale)	7 000	2 000	1 000
Gestion administrative et financière du projet (locale)	3 000	6 000	6 000
Missions pilotage	2 000	2 000	2 000
Hébergement chef de projet	2 000	1 000	1 000
Traduction	3 000	3 000	3 000
Evaluation externe			10 000
Sous-total 4	17 000	14 000	23 000
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)	150 000	118 000	112 000

Tableau 2 - récapitulatif dépenses (€)

Désignation	2008	2009	2010	Total général	%
Travaux de rénovation du réseau d'eau et d'assainissement	71 000	64 000	64 000	199 000	52,4 %
Sensibilisation éducation	21 000	29 000	18 000	68 000	17,9 %
Renforcement du service des eaux	41 000	11 000	7 000	59 000	15,5 %
Gestion du projet	17 000	14 000	23 000	54 000	14,2 %
Total général	150 000	118 000	112 000	380 000	100 %

Tableau 3 - ressources prévisionnelles (€)

Rubriques	2008	2009	2010	Total	%
<i>Ville de Besançon</i>					
. Direction Eau Assainissement	20 000	19 000	16 000	55 000	
. Direction Relations Internationales et Enseignement Supérieur	20 000	12 000	13 000	45 000	
Total ressources Ville de Besançon	40 000	31 000	29 000	100 000	26,3 %
Agence de l'Eau RMC	35 000	34 000	31 000	100 000	26,3 %
Etat français					
- Consulat Général de France	10 000	10 000	10 000	30 000	7,9 %
- MAEE	40 000	31 000	29 000	100 000	26,3 %
Comité Populaire Aqabat Jabr	10 000	5 000	5 000	20 000	5,3 %
UNRWA «Job creation program»	10 000	10 000	10 000	30 000	7,9 %
TOTAL GENERAL	150 000	118 000	112 000	380 000	100 %

2.4 - Le calendrier

Sous réserve de l'accord du Conseil Municipal selon les modalités présentées ci-dessus, une mission pourrait avoir lieu début 2008 afin de signer les conventions de projets, installer le chef de projet qui lancera l'opération et réaliser les premières actions sur le volet maintenance et gestion. Les conventions précisant les modalités de partenariat entre les différents partenaires du projet seront alors présentées lors d'un prochain conseil municipal.

Une réunion du comité de pilotage, en mai 2008, pourra accueillir à Besançon l'ensemble des partenaires.

3. Soutien aux associations qui mènent des actions dans le secteur de l'éducation en Israël et en Palestine

Ce soutien concerne deux associations bisontines, partenaires l'une comme l'autre de la Ville de Besançon dans son programme de coopération au Proche-Orient. Elles sont l'une et l'autre en train d'élaborer, avec leur partenaire respectif au Proche-Orient, un programme pluriannuel d'actions. Elles sont toutefois sollicitées pour répondre à des besoins immédiats.

- *l'association Hand in Hand France* : le nombre d'enfants dans les écoles du réseau est en forte augmentation. C'est ainsi que les effectifs de l'école de Wadi Ara sont passés de 176 en septembre 2005 à 284 en 2006. L'association souhaite donc poursuivre son aide à l'équipement de nouvelles salles de cours.

- *l'association France Palestine Solidarité* : l'école maternelle du camp est dépourvue d'infrastructure de base permettant d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions. De plus, elle est très démunie en matériel pédagogique. De nombreux enfants en âge de fréquenter l'école ne sont donc pas scolarisés. L'association souhaite faciliter la construction d'un préau permettant aux enfants de s'abriter de la chaleur et équiper les salles de classe du mobilier de base adapté à l'âge des enfants.

Afin de réaliser ces projets, il est proposé que chacune de ces associations bénéficie d'une subvention de 8 000 €.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de valider le projet triennal de développement autour de la rénovation du réseau d'eau et d'assainissement du camp d'Aqabat Jabr : calendrier, financement, comité de pilotage

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention cadre de partenariat entre la Ville de Besançon et le camp d'Aqabat Jabr

- de valider le partenariat avec l'Agence Rhône-Méditerranée-Corse et de solliciter son soutien financier pour mener à bien le projet

- de décider de l'adhésion de la Ville au Réseau de Coopération Décentralisée pour prise en charge de la gestion financière du projet

En cas d'accord, la dépense correspondant à la cotisation annuelle, soit 7 500 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au chapitre 011.04.6281.20000.

- d'accepter le principe du versement d'une subvention à hauteur de 20 000 € en 2008, 19 000 € en 2009 et 16 000 € en 2010 sous réserve de l'inscription des crédits aux budgets du service de l'Eau.

En cas d'accord, la somme de 20 000 € prévue en 2008 sera prélevée sur l'imputation 67.6743.3402.36100 du budget du service de l'Eau.

- de préciser par convention, avec les différents partenaires, les modalités de mise en œuvre du projet (ces conventions seront présentées lors d'un prochain conseil municipal).

- de donner son accord au versement d'une subvention de 8 000 € à chacune des associations Hand in Hand et Association France Palestine Solidarité. En cas d'accord, la dépense totale de 16 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au chapitre 65.04.6574.3402.400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 20 décembre 2007.